

LE REBOYEU



LE JOURNAL DE BEUX

avril 91

- 0 - Sommaire
- 1 - Editorial
- 2 - Jetez mais conservez
- 3 - L'air (suite)
- 4 - Jeux poétiques
- 5 - Ecologie - Oiseaux
- 6 - Association
- 7 - Conseil municipal
- 8 - A propos des ordures ménagères
- 9 - Historique
- 10 - La bière (début)
- 11 - Bande Dessinée
- 12 - Recettes
- 13 - Humour
- 14 - Testez votre intelligence
- 15 - Mots croisés
- 16 - Résultats et bloc note

Le N° 1 du "Reboyeu" a suscité peu de réactions parmi les lecteurs. Est-ce une approbation totale de ce qui a été présenté ou une attitude d'attente du N° 2 ?

Nous penchons plutôt pour la seconde hypothèse; aussi nous espérons qu'à la lecture du présent numéro vous serez plus nombreux à vous exprimer car je me permet de vous rappeler l'objet essentiel de ce journal: il doit être un moyen d'expression et un lieu de dialogue ouvert à tous.

N'hésitez pas, exprimez-vous et apportez-nous vos articles car c'est ensemble que nous réaliserons un numéro 3 encore plus riche que les 2 premiers.

Merci de votre collaboration et bonne lecture.

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION

JETEZ MAIS CONSERVEZ...

PENDANT :

Vie familiale Suivant le cas d'espèce Appareils ménagers Voiture Devis Un an — quittances de radio et télévision — factures de déménageurs ou transporteurs factures, bons de garantie, notices pendant la vie de l'appareil facture, carnet d'entretien jusqu'à la revente jusqu'à l'établissement de la facture ou dix ans	Fisc Six ans — déclarations de revenus — reçus ou preuves des règlements d'impôts — correspondances avec l'inspecteur des impôts ou le percepteur Attention : toute correspondance des services fiscaux, même à une ancienne adresse, suspend la prescription. Les six ans sont donc théoriques et il vaut mieux tabler sur dix ans. — Voleurs de règlement de la Sécurité Sociale et des allocations familiales
Vie familiale Deux ans — Théoriquement : souches de carnets de chèques, talons de mandats. Mais les organismes financiers ont les mêmes délais et vous risquez de ne plus avoir de preuves de vos règlements. Alors, revoyez les paragraphes précédents. — relevés et quittances téléphoniques — notes des médecins, pharmaciens et dentistes — factures de commerçants (sauf objets de valeur)	Biens immobiliers Trente ans — devis, factures acquittées, correspondances concernant les architectes et entrepreneurs Leur responsabilité est « décennale » mais la prescription de l'action en paiement est « trentenaire » — certificats de ramonage — quittances des paiements de primes Assurances
Vie familiale Cinq ans — quittances de loyers, eau, gaz, électricité — justification du paiement • des cotisations de Sécurité Sociale • des arrérages de rentes • des intérêts de sommes prêtées • des pensions alimentaires • de dommages et intérêts — factures d'entretien courant	

Pendant la vie entière

Situation familiale

- livret de famille
- contrat de mariage
- jugement de divorce et acte de liquidation de communauté
- acte d'adoption ou de reconnaissance d'enfant
- testament.

Situation professionnelle

Les entreprises ne sont légalement tenues de conserver les livres de paie, le registre du personnel et le registre des salaires que 5 ans : vous risquez fort d'en avoir besoin pour votre « reconstitution de carrière ».

- dossiers de chômage et volets de règlements
- dossier de retraite Sécurité Sociale
- relevés de points des Caisses de retraite complémentaire
- correspondance avec ces Caisses
- livret d'inscrit maritime

Situation militaire

- livret militaire
- titre de libération définitive du service militaire
- certificat de bonne conduite
- constats de blessures et tous papiers se rapportant aux maladies contractées en service
- textes de citations
- cartes du combattant, de déporté, d'interné
- certificats d'appartenance aux F.F.I.
- diplôme de reconnaissance de la nation pour les combattants d'A.F.N.

Scolarité

- diplômes universitaires
- diplômes ou attestations de stages de formation continue

Santé

- carte de Sécurité Sociale
- carnets de santé - analyses et radios
- certificats de vaccinations
- ordonnances en cas de maladie grave

Biens de famille et immeubles

- dossier complet en cas d'accident, notamment du travail
- carte de groupe sanguin (sur soi).
- titres de propriété - servitudes, documents concernant les successions ou les donations recueillies
- règlement de copropriété, compte rendu des assemblées, comptes, correspondance avec le syndic
- contrats de prêts immobiliers (construction, amélioration), bordereaux de remboursements
- factures et travaux importants

Biens mobiliers

- reçus de frais de notaire et frais supplémentaires d'enregistrement
- factures d'achats faits à l'étranger
- livrets d'épargne
- factures d'achats des bijoux, objets d'arts et tous objets de valeur, avec photos
- Pensez au vol et aux plus-values
- pièces justificatives et photos pour les biens recueillis dans une succession

Logements loués

- bail ou engagement de location - Etat des lieux à l'entrée
- correspondance avec le propriétaire
- factures de travaux
- contrats d'abonnements, eau, gaz, électricité, téléphone
- en cas de déménagement, garder toutes les pièces précédentes au moins cinq ans

Assurances

- polices d'assurances
- doubles des lettres de résiliation et accusés de réception de ces lettres

Actions en justice

- une fois l'action terminée, réclamer toutes les pièces à votre avocat (dont les obligations de conservation sont limitées) et lui demander quelles pièces garder et combien de temps.

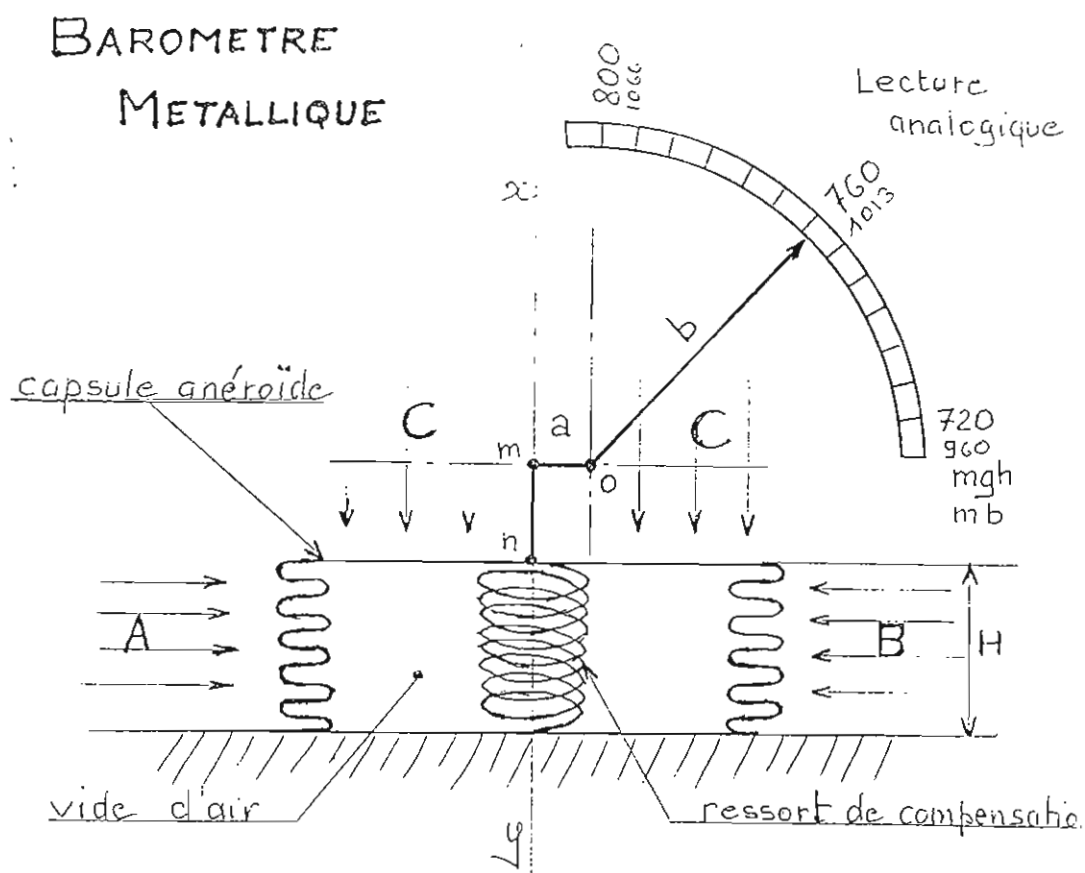
LE BAROMETRE

Nous allons observer les schémas ci-dessous qui représentent le principe de fonctionnement des appareils pour mesurer la valeur de la pression atmosphérique.

Les informations fournies par ces appareils sont exploitées dans de nombreux cas: par exemple la météorologie ou tout simplement la façon de s'équiper si l'on prévoit une sortie.

Le baromètre est également un instrument très précieux en aviation, en parachutisme, ... c'est lui qui donne l'altitude et dans ce cas avec quelques aménagements, il devient altimètre.

Il faut savoir que la pression atmosphérique d'un lieu varie en fonction de l'altitude.



Commentaires:

H : distance variable en fonction de la pression atmosphérique.

A,B,C: action de la pression atmosphérique.

C : pression qui s'exerce sur la partie supérieure de la capsule et provoque une déformation suivant l'axe (xy).

A,B : pressions qui s'exercent sur la surface latérale de la capsule, leurs actions s'annulent du fait de leur opposition.

a/b : rapport important pour augmenter la précision de la mesure.

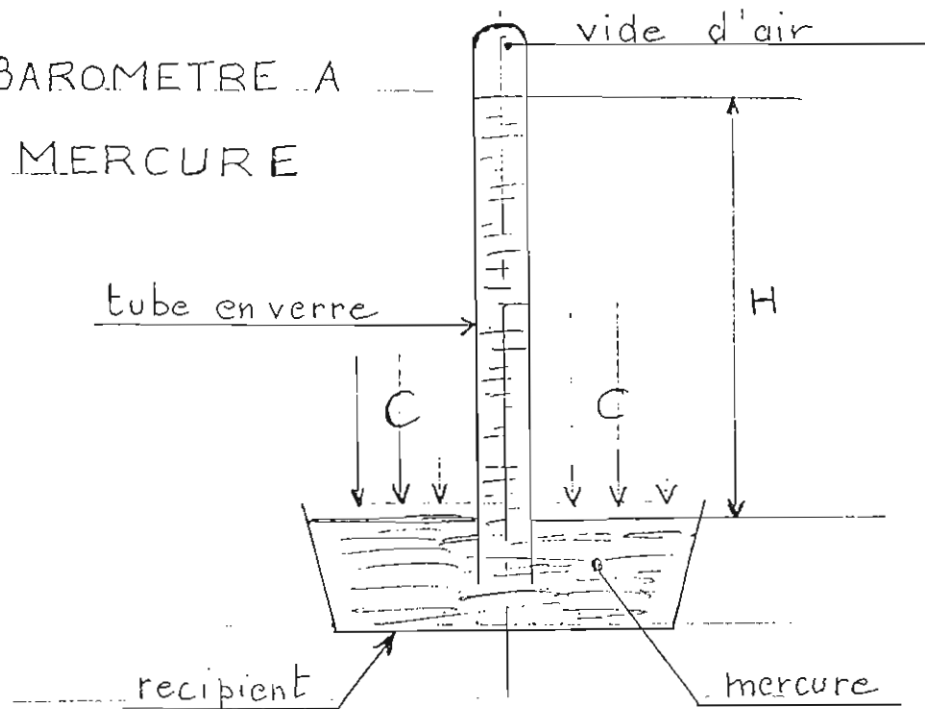
O : point de rotation

m,n : point d'articulation

x,y : axe

BAROMETRE A

MERCURE



Commentaires:

H : hauteur en fonction de la pression atmosphérique du lieu.

C : pression atmosphérique qui s'exerce sur la surface du mercure.

NOTA: au niveau de la mer et à 0° Celsius, H = 760 millimètres

Le baromètre à mercure est un instrument de mesure précis mais difficilement transportable et d'étalonnage délicat, d'où la recherche et la réalisation d'un baromètre embarquable et d'étalonnage aisé. Surtout lorsque l'appareil est utilisé à des altitudes ou des lieux différents comme en aviation, marine, spéléologie et même sur certains équipements sophistiqués de régulation de moteur automobile.

Nous avons vu précédemment que l'air est composé de plusieurs gaz à des pourcentages différents (Voir tableau dans le journal précédent).

L'un de ces gaz est la base nécessaire et indispensable à la vie et à la combustion: c'est l'oxygène.

L'OXYGENE

Historique:

C'est seulement entre 1771 et 1777 qu'eut lieu la découverte de l'oxygène par PRIESTLEY et par SCHEELE. Le nom de ce gaz fût proposé par LAVOISIER.

Caractéristiques:

Etat	Poids spécifique	Température	Pression
Gazeux	1,428 g/dm ³	0° Celsius	760 mgh
Liquide	1,14 kg/dm ³	- 183° Celsius	760 mgh

L'oxygène est source de vie: l'homme, les animaux utilisent l'oxygène pour régénérer le sang de leur corps par l'intermédiaire du système respiratoire. C'est pourquoi il est si important d'éviter toute forme de pollution de l'air.

L'oxygène est nécessaire dans d'autres domaines, par exemples pour:

- les végétaux
- la combustion
- les phénomènes de réactions...

Nous arrêterons là l'énumération. Cependant nous retiendrons que l'oxygène, qui est un composant de l'air, est un gaz indispensable à la "vie".

L'oxygène est utilisé également sous une autre forme que gazeuse.

Par un procédé de compression-détente et de séparation, on amène l'oxygène gazeux à l'état liquide, c'est l'oxygène liquide ou plus couramment appelé "air liquide".

La mise au point du procédé industriel de liquéfaction de l'air a été réalisé par un français, Georges CLAUDE, aux environs de 1902.

Pourquoi utilise-t-on l'oxygène liquéfié ?

Le but principal recherché dans la liquéfaction c'est la réduction de volume, ce qui a pour conséquence de réduire les coûts de stockage et de transports.

Où utilise-t-on de l'oxygène et dans quel état ?

A L'ETAT GAZEUX

- En pharmacologie: sert à assurer l'apport d'oxygène dans certain cas pour des personnes en difficulté respiratoire.
(transport et stockage à l'état liquide)
- En sidérurgie : sert à accélérer la combustion des impuretés dans le convertisseur pour l'affinage de la fonte.
(transport par pipe-line à l'état gazeux)
- En découpage : sert au découpage de l'acier (appelé aussi oxycoupage).
(transport par pipe-line et stockage en bouteille à l'état gazeux).

A L'ETAT LIQUIDE

- En explosif : sert dans les mines, carrières pour abattre la roche.
(transport et stockage à l'état liquide)
En combinant l'oxygène avec un carburant absorbant
(ex: sciure de bois) le tout animé par un détonnateur,
nous obtenons une cartouche explosive.

Avantages:

- les gaz dégagés suite à l'explosion sont peu nocifs d'où son intérêt pour l'utilisation dans les mines et dans les endroits peu ou pas aérés.
- son prix, à puissance égale est nettement inférieur aux autres explosifs.
- le danger. Pas de problèmes particuliers à la manipulation et au transport. Il est d'ailleurs appelé explosif de SECURITE.

Inconvénients:

- l'oxygène liquide s'évapore à l'air libre d'où la nécessité de le transporter dans des récipients spéciaux (isothermiques).
- la mise en oeuvre doit être rapide, car sa vie utile est courte de l'ordre d'une dizaine de minutes. Au delà de ce temps la cartouche devient inactive (évaporation de l'oxygène).

- Refroidisseurs :
 - en mécanique, pour le montage et l'assemblage par rétraction
 - en alimentation.
(transport et stockage à l'état liquide)

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de l'oxygène liquide est dangereux pour ce genre d'opération (danger d'explosion en présence de corps gras). Il est remplacé par un autre composant de l'air qui est l'azote.

L'AZOTE

L'azote liquéfié présente les mêmes propriétés thermiques sans les dangers d'explosion.

Caractéristique:

Etat	Poids spécifique	Température	Pression
Gazeux	1,250 g/dm ³	0° Celsius	760 mgh
Liquide	0,808 kg/dm ³	- 195° Celsius	760 mgh

COMPTINE

Je voudrais qu'à Beux
Le ciel soit toujours bleu
Et que tous y vivent heureux

Je voudrais qu'en France
On oublie les différences
Et qu'on fasse régner l'espérance

Je voudrais que sur la Terre
Il n'y ait plus jamais de guerre
Ni de haine, ni de misère

Mais je ne peux qu'espérer
Que malgré les réalités ...

Je serai toujours inspirée
Pour vous changer les idées
Et parfois même vous amuser !

M.J. PORT



11

Ecologie ! Le grand mot est lâché. Mode, enjeu politique, phénomène de société ? Sans doute un peu tout cela, en fonction du moment, des événements de l'actualité. Mais avant tout l'écologie est une nécessité pour l'avenir, dont dépend l'existence même de l'homme sur Terre. Et cela, non pas à long terme, mais dans un délai d'une à deux générations. C'est donc la vie même de nos enfants et petits-enfants dont il s'agit.

Les français sont, par nature, très attachés à la transmission de leur patrimoine: maison, terres, meubles, argent, valeurs diverses.... et ce à juste titre; c'est tout à fait légitime et compréhensible.

Mais , curieusement, ils se soucient peu du patrimoine naturel qu'ils vont transmettre. Quelles forêts, quels paysages, quelle eau, quel air, quelle faune, quelle flore, quels océans, quelle VIE va-t-on léguer à nos enfants ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit !

A quoi bon leur donner une éducation, des moyens matériels et financiers, s'ils se trouvent réduits à vivre avec un masque à gaz sur le nez, dans un environnement déboisé, sans haies, sans talus, monotone, rectiligne, avec des rivières sans poissons, des jardins sans oiseaux, des mers où l'on ne pourra plus se baigner, sans parler des conséquences sur le climat et je m'arrête là !

Alors, certains, devant ces prévisions alarmistes, sont tentés de baisser les bras, de pratiquer la politique de l'autruche en se cachant les problèmes, se disant "laissons venir, on verra bien". C'est la pire des solutions, car si l'on ne fait rien maintenant, dans 15 ou 20 ans il sera trop tard, et l'on ne pourra plus revenir à une situation qui soit simplement vivable pour l'homme.

. Mais devant l'ampleur de la tâche, on peut se demander: que faire ?

Laissons les grands problèmes (forêt équatoriale, océans, climat...) aux grandes organisations de protection de la nature, aux politiques. Sans se désintéresser de ces grandes causes, traitons les problèmes qui sont à notre portée. C'est le but de cette rubrique qui, régulièrement, analysera un sujet d'écologie locale, et envisagera les moyens à mettre en oeuvre par chacun de nous pour améliorer notre environnement et sauvegarder la VIE, sous toutes ses formes.

Premier sujet: AIDONS LES OISEAUX A PASSER L'HIVER

Si une volonté se manifeste dans le village, et que plusieurs personnes se sentent concernées par les problèmes d'écologie, pourquoi ne pas créer une association locale de protection de la nature ? Avis aux intéressés !

Au village, déjà nombreux sont ceux qui nourrissent les oiseaux en hiver. C'est très bien ! Pour les autres, voici quelques idées simples, quelques conseils qui leurs permettront d'admirer à quelques mètres de chez eux, une foule d'espèces que, peut-être, ils ne soupçonnent même pas !

1) Modèle simple d'agrainoir pour petits oiseaux (voir croquis)

Matériel: 2 bouteilles plastiques, scotch, fil de fer, 1 baguette de bois pour le perchoir.

Remplir avec un mélange de graines diverses: tournesol; blé, colza, herbe (balayé dans les greniers à foin), millet palmiste et autres que l'on trouve dans le commerce. Avec ce mélange, chaque espèce y trouvera son compte.

2) Demander à votre boucher des morceaux de graisses de boeuf ou de porc, NON SALES ET NON FUMES, que vous ferez fondre lentement et que vous verserez dans des moules (pot de yaourt) vous pouvez aussi y mélanger diverses graines et fabriquer ainsi des blocs à suspendre dans un filet, à une branche ou près de votre fenêtre.

3) S'il gèle fort, mettez des coupelles d'eau avec un peu de glycérine en guise d'antigel. Les oiseaux ont besoin aussi de boire.

4) Installez vos agrainoirs hors de portée des chats !

Si l'identification des oiseaux vous intéresse, je vous signale un livre très intéressant: le Guide des oiseaux d'Europe aux Editions DELACHAUX ET NIESTLE; c'est la référence pour tous les amateurs d'oiseaux.

* Quels oiseaux peut-on voir à Beux ?

Outre les moineaux domestiques, on trouve aussi le moineau friquet, semblable au premier mais sa tête est marron et ses joues sont blanches; il est plus rare que son cousin domestique.

On verra aussi la mésange bleue, la mésange charbonnière, le merle, le pinson des arbres, plus rare le pinson du Nord, le verdier, le troglodyte minuscule avec sa courte queue relevée à angle droit, le gros-bec casse-noyau, l'ascenteur mouchet, le rouge-gorge, le bruant jaune, l'alouette des champs, le chardonneret, le bouvreuil, l'étourneau sansonnet, etc...

C'est donc une vingtaine d'espèces différentes qui fréquente nos mangeoires durant l'hiver. Peut-être en avez-vous identifié d'autres ? Faites nous part de vos observations !

Et surtout, si vous voyez un oiseau que vous ne connaissez pas, essayez de l'observer minutieusement (si possible à la jumelle), et notez tous les détails:

- Bec: court, long, fin, conique, forme, couleur ...
- Oeil: tour de l'oeil, couleur, taille, présence d'un "bandeau"
- Plumage: couleur de la tête, la gorge, les joues, la poitrine, le dos, les ailes, la queue, a-t-il une huppe ?
- Pattes: longueur, couleur...
- Taille: comparez avec des espèces connues (ex: plus gros qu'un

Essayez de faire un dessin même grossier, notez tout ce que vous voyez car, après coup, la mémoire fait souvent défaut ou joue des tours.

Vous verrez que rapidement vous vous prendrez au jeu et que les oiseaux vous rendront au centuple ce que vous ferez pour eux.

Un exemple très simple pour conclure.

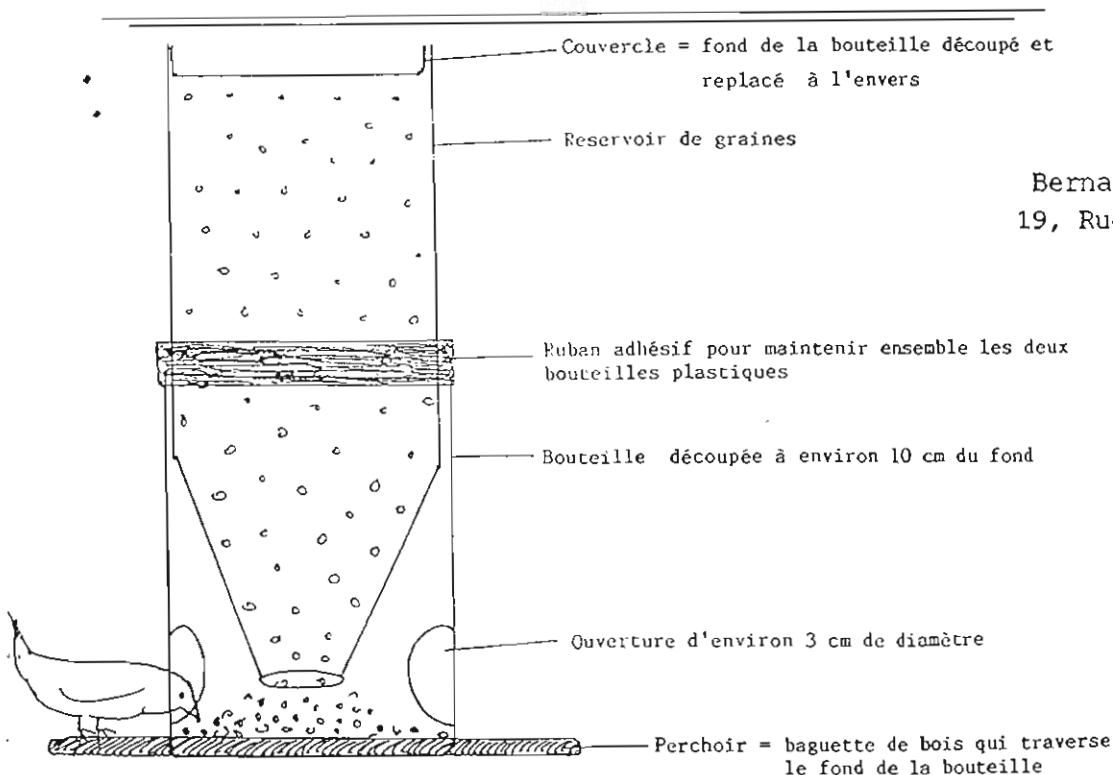
Les mésanges, que vous aidez à passer l'hiver en leur donnant quelques graines et un morceau de graisse, vous débarasseront pendant la belle saison de tous les insectes en surnombre.

Sachez qu'une mésange mange en une journée son poids en chenilles, mouches, moustiques et autres pucerons ! Quel appétit et surtout quels bienfaits pour nos jardins et nos vergers.

Et moins de parasites veut dire moins de traitements, donc moins de pollution, donc une meilleure qualité de l'eau, etc ...

Tout s'enchaîne, c'est ça l'écologie !

A nous d'oeuvrer pour que la chaîne évolue dans le sens de "Plus de Vie" et non l'inverse, car n'oublions pas qu'au bout de la chaîne, il y a l'HOMME, les hommes, nous.



L'Association de Beux a tenu son assemblée générale le 15 mars 1991.

Dix personnes y étaient présentes:

M. Lang: président a présenté le compte-rendu moral.

M. Antoine: trésorier a présenté le bilan financier.

Ces rapports ont été approuvés à la majorité.

Le comité a ensuite procédé aux élections:

- 5 membres étaient à renouveler:

Mmes Meyer - Port - Viller

Mrs Lang - Lemmer

- Mme Bresson ayant présenté sa démission, il convenait donc d'élire 6 membres.

Le tiers sortant ayant été reconduit, M.Merens est élu nouveau membre.

Pour 1991 les attributions sont les suivants:

M. Lang: Président(reconduit)

Mme Joly: Vice-présidente(reconduit)

M. Antoine: Trésorier(reconduit)

M. Gandar: Trésorier adjoint(reconduit)

Mme Port: Secrétaire

Mme Meyer: Secrétaire adjointe

Assesseurs: Mmes Pidolle - Viller

Mrs Bastien - Cazala - Hocquart - Lemmer - Merens

Activités prévues pour 1991:

Le rythme des dernières années semblait convenir, à savoir:

- une sortie pédestre
- une sortie vélo
- des visites culturelles et touristiques
- le feu de la St.Jean
- un barbecue
- le spectacle de la St.Nicolas

Pour cette année, le comité décide de saisir l'opportunité de la construction du plateau sportif et de remplacer le traditionnel barbecue par une inauguration : kermesse avec animations suivie d'un barbecue.

Pour la St.Nicolas, le problème du spectacle est soulevé: les choix sont de plus en plus restreints compte tenu de l'augmentation des tarifs.

Chaque membre est invité à se renseigner sur toutes les possibilités d'animations et leurs conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après avoir fixé la prochaine réunion

- au vendredi 19 Avril à 20³⁰ à la mairie pour mettre en place les prochaines manifestations:
- La sortie pédestre: apporter des propositions d'itinéraires
- les visites: se munir de documents
- le spectacle de la St.Nicolas.

Depuis la parution du premier numéro du journal, LE REBOYEU, fin octobre 1990, le conseil municipal s'est réuni trois fois, à savoir:

<u>DATES</u>	<u>DECISIONS</u>
30 octobre 1990	Adhésion au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) chargé de la création de la zone artisanale de Solgne.
29 novembre 1990	Vote du budget supplémentaire.
9 janvier 1991	Vote d'une subvention pour l'école maternelle de Luppy. Décision d'un emprunt à la BPL pour le financement du plateau sportif. Choix de la date du 10 février 1991 pour le repas des Anciens et du Conseil

Revenons sur les deux points essentiels:

* L'adhésion au SIVU de la zone artisanale de Solgne

Dans le cadre du développement de la région, développement lié à l'ouverture de l'aéroport de Louvigny, l'idée de projet de création d'une zone artisanale est apparue opportune.

Une étude a donc été réalisée par le percepteur de Verny sur la base de la participation de 18 communes.

. Après plusieurs réunions et mises au points, seules 6 communes, dont Beux, ont décidé de poursuivre le projet.

Actuellement ce projet est dans sa phase finale; le sous-préfet a pris l'arrêté de création du SIVU, de la zone d'activités de Solgne "Le Cheval Blanc".

Le SIVU s'est réuni en assemblée générale pour élire son bureau et son règlement intérieur.

D'autre part, une convention est sur le point d'être signée avec la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain), société chargée de la réalisation de la zone artisanale.

* Le plateau sportif

Conformément aux objectifs fixés durant la campagne électorale de mars 1989, la décision de principe de construction d'un plateau sportif est approuvée au cours du conseil municipal du 25 mai 1989.

En date du 7 septembre 1989, le conseil précise son intention de réaliser un plateau sportif comprenant des aires d'athlétisme. Il demande donc à la D.D.E (direction départementale de l'équipement) de monter un dossier sur ces bases.

Suite au montage de ce dossier, M. Hocquart, maire, fait diffuser un tract d'informations à toute la population du village, tract que nous reproduisons ci-après.

Depuis la diffusion de ce tract, la commission chargée du dossier "plateau sportif" s'est réunie le mercredi 7 novembre pour examiner les offres des différentes entreprises sollicitées.

Cette commission a finalement décidé de confier les travaux à la société CENTRALCOURT pour un montant de 450 656, 25 Frs TTC.

Compte-tenu de la subvention départementale et de la récupération de la TVA, il a été décidé de solliciter un prêt de 220 000 Frs auprès de la BPL pour boucler le montage financier.

A l'heure où ce journal paraîtra, les travaux auront débuté car l'ouverture du chantier est imminente.

L. LANG

Arrondissement
de Metz-Campagne

Canton de Pange

COMMUNE
DE

BEUX

57580 REMILLY

INFORMATIONS
à propos du
PLATEAU SPORTIF

Le projet de construction d'un plateau sportif à BEUX va pouvoir être concrétisé ; les travaux devraient commencer bientôt , le Conseil Général ayant décidé d'accorder sa subvention dès cette année , compte-tenu du désistement d'une autre commune .

Cette réalisation est importante pour notre commune ; c'est pourquoi j'ai estimé devoir vous informer des grandes lignes du projet .

1° IMPLANTATION

Le plateau sera aménagé sur le terrain communal situé au centre du village , derrière le bâtiment du presbytère . Madame DEJODE , Monsieur le Curé et moi-même , en tant que locataires , avons donné notre accord .

2° PRIX et FINANCEMENT

Plusieurs entreprises seront mises en concurrence , dans le cadre d'une procédure d'appels d'offres ; le prix exact ne sera donc connu qu'après cette consultation .

Au vu des estimations dressées par la DDE , compte-tenu de la subvention départementale (167 000 F) et de la récupération de la TVA , il ne devrait pas rester plus de 250 000 F à charge de la commune .

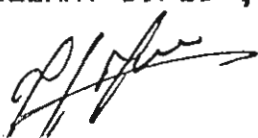
Cette somme sera financée par un emprunt à long terme ; cette solution permettra de ne pas modifier les taux d'imposition , la commune n'étant pas lourdement endettée .

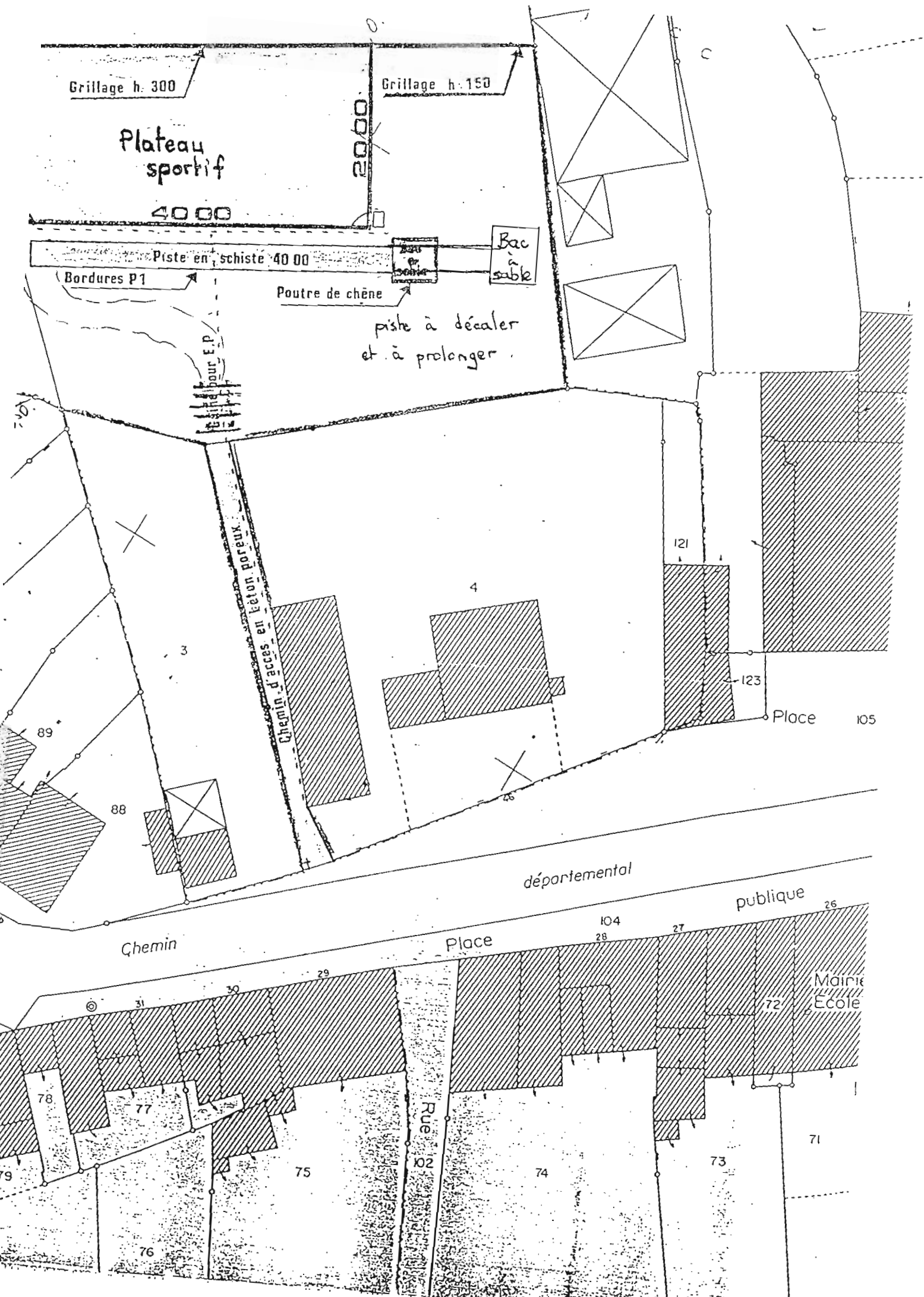
3° CONDITIONS D'UTILISATION

Le Conseil n'a pas encore arrêté les conditions d'utilisation . Il ressort cependant des discussions que ce plateau sera ouvert à tous , les élèves de l'école restant les utilisateurs prioritaires . Un règlement pourra être établi , pour que les équipements restent en bon état mais l'utilisation la plus large possible est souhaitée . Le plan que je vous joins vous permet d'apprécier la qualité des installations ; des modifications mineures (tracés par exemple) peuvent encore être proposées .

Si vous avez des observations , des suggestions concernant ce plateau sportif , n'hésitez pas à m'en informer ou à les communiquer à un membre de la commission chargée de ce dossier , à savoir MM. BASTIEN H. , GUITTER B. , LANG L. , LEMMER G. , PIDOLLE D. et moi-même .

HOCQUART J. Pol , Maire de BEUX .





A PROPOS DES ORDURES MENAGERES

La redevance "ordures ménagères" passait de 95 Frs par habitant en 1989 à 183 Frs par habitant en 1990.

D'où les questions que tout le monde se posait:

- "Pourquoi cette forte augmentation ?"
- "Combien cela coûtera-t-il en 1991 ?"

Pour répondre à ces deux questions, il convient de faire un rapide historique du problème des ordures ménagères.

Cette histoire peut se résumer en 4 périodes successives.

- Première période: jusqu'en 1977:

Le dépôt des ordures ménagères se fait sur l'ancienne décharge située à l'entrée du village, à l'emplacement du feu de la St Jean.

Pendant cette période, le 8 janvier 1968, est créé le SIVOM de Solgne (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). Ce syndicat regroupe à cette époque 11 communes (16 aujourd'hui) dont Beux et il a pour but la création et la gestion du service d'enlèvement des ordures ménagères.

Un accord est donc conclu avec le SIVOM de Rémilley qui assure le ramassage de ces ordures. Le SIVOM de Solgne devient donc client du SIVOM de Rémilley.

- Deuxième période: de 1977 à 1989:

Pour Beux, ce n'est qu'à partir de 1977 que le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service et à compter de cette date, les ordures ménagères sont donc ramassées et emmenées sur la décharge sauvage située entre Rémilley et Aubécourt.

Le coût de cette prestation tient compte de la population de chaque village concerné mais également du kilométrage parcouru et du temps passé pour les différentes tournées.

Ces 2 derniers facteurs (kilométrage et temps) expliquent la différence de coût par habitant entre les deux SIVOM.

Cependant si cette décharge sauvage a fait l'affaire pendant quelques années, elle a été très vite dénoncée comme étant une source de nuisances et de pollution. Au fil des ans, cette situation est allée en s'aggravant jusqu'à ce que la préfecture de la Moselle, en janvier 1989, mette le SIVOM de Rémilley en demeure de supprimer cette décharge sauvage.

Celui-ci, en accord avec le SIVOM de Solgne, a donc choisi la mise en place d'un poste de transfert-déchetterie dont l'exploitation a été confiée, après études, à la société ESPAC, à charge pour elle de réaliser cette déchetterie.

Celle-ci a commencé à fonctionner le 15 novembre 1989. Les ordures ménagères sont donc rassemblées à la déchetterie puis acheminées, journellement, jusqu'à la décharge contrôlée de Tritteling.

- Troisième période: l'année 1990:

En 1990, les redevances "ordures ménagères" prennent donc en compte le ramassage pendant 12 mois et le transfert pendant 13 mois et demi (12 mois en 90 et 1 mois et demi d'arriérés de 89: du 15 novembre au 31 décembre).

De plus les mêmes règles de répartitions (kilométrage et temps) sont appliquées et la différence de coût entre le deux SIVOM devenait très importante.

Durant cette même année, des négociations ont été menées entre les deux SIVOM pour essayer d'appliquer la même redevance à tous les habitants des deux SIVOM.

- Quatrième période: à partir de 1991:

Les négociations entre les deux SIVOM ayant abouti, le SIVOM de Solgne devient partenaire du SIVOM de Rémilly et non plus client.

La redevance équivalent-habitant sera donc la même dans les deux SIVOM et a été fixée à 124 Frs pour l'année 1991, à savoir 64 Frs pour le ramassage et 60 Frs pour le transfert à Tritteling.

Ces 124 Frs serviront donc de base pour le calcul des redevances 1991 car il faudra tenir compte des mouvements de population, des frais de fonctionnement du SIVOM et du nombre de jeunes de Beux sous les drapeaux.

Cependant la redevance 1991 devrait être nettement moins élevée qu'en 1990, de l'ordre de 130 Frs.

BEUX

- BEUX (BASSE), canton de Pange. "BQ" en 1611 (Abbaye Sainte-Croix, chapitre confessionnel). "Boixe", "Beue" en 1404, "Bus" en 1429, "Beu on hault chemin" en 1444, "Basse-Beu en Saulnois" en 1445, "Basse-Boeux", dépendance de Notre Dame d'Aube en 1516, "Basse Beu" en 1544, "Boeuf" en 1594, "Beu" en 1606, "Boeux" au XVIII^e siècle. (En patois: "Baich'Bieu").

Fief du chapitre de la cathédrale de Metz mouvant du Roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse en 1681. Annexe de la Paroisse d'Aube.

Autrefois Trois-Evéchés, bailliage de Metz, fit partie en 1790 du canton d'Ancerville et passa, lors de l'organisation de l'an III dans celui de Solgne et en 1802 dans celui de Pange. A pour annexe Haute-Beux, le Vieux-Chateau et la Charbonnière.

- BEUX (HAUTE), hameau commune de Basse-Beux. "Bu" en 1096. "La Halte-Beue" en 1404. "Haulte-Beu" en 1464. "La Haulte-Bueux" en 1635.

Fief du chapitre de la cathédrale de Metz mouvant du Roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse en 1681.

Paroisse de l'archiprêtre de Varize, dépendant du chapitre de la cathédrale de Metz qui avait pour annexes Dain et la Cense de Poncillon.

La Communauté des Villages et Hameaux de Haute et Basse Beux dépendait du village d'Aube en 1756.

En 1807, parmi les 600 plus riches propriétaires du Département de la Moselle, l'un était de Beux: Antoine CLAUSE.

A la même époque, l'église de Beux était délabrée: elle manquait de plancher, de voûte et de toiture.

En 1815, suite à l'exil de NAPOLÉON 1^{er}, l'occupation de la région est très difficile.

Les communes sont chargées de nourrir les troupes composées de Russes, de Prussiens, de Suédois, et d'Autrichiens. Les rations par homme et par jour sont de deux livres de pain, une demi-livre de viande et un quart de légumes et enfin une bouteille d'eau de vie pour huit hommes. Beux livrera 4004 rations. L'occupation prendra fin en 1818.

En 1844, on reconstruisit l'église de Beux au moyen d'un emprunt fait par la commune. L'architecte en était M^r SIBILLE. Le presbytère de Beux provient d'une dame PICHON qui en fit don dans les années 1825.

L'école de Beux a été construite en 1842.

Lors de la Révolution de 1830, les habitants de Beux envoient une liste des griefs contre le maire, M^r HENRIOT: "Il a fait exécuter des travaux sans adjudications, nommé lui-même le chef de la Garde Nationale à l'issue des vêpres, opéré une coupe affouagère pour réparer le presbytère, permis de construire sur des terrains communaux".

Il faut dire que les maires étaient nommés et qu'à chaque fois qu'ils changeaient, on réglait des comptes.

Les élections provoquent parfois des remous. En 1852, l'adjoint de Beux est accusé d'avoir, au cabaret, donné lecture d'une lettre du comte de CHAMBORD contre Louis NAPOLEON BONAPARTE.

Pendant l'annexion, on entreprit plusieurs adductions d'eau dont il est resté trace. En 1876, LUDIG, conducteur des Ponts et Chaussées à Solgne, élabora un projet de conduite pour la commune de Beux qui fut réalisé par MATHIS, entrepreneur local. Il s'agissait de construire un réceptacle à la source de Fontenelle et de mener l'eau au village.

Des centraux téléphoniques furent instalées, vers 1900, à Rémilly et Courcelles Chaussy. Beux eut sa première cabine téléphonique en 1914.

Il y avait, dans les années 1900, une tannerie à Beux.

Le 21 juillet 1907, M^r JEUNHOMME, ancien supérieur du Grand séminaire, posa la première pierre d'une nouvelle église à Beux. Elle sera consacrée par Mgr BENZLER lors de la tournée de confirmation de 1913.

En 1915, les Allemands germanisent le nom du village, Beux devient donc Niederbö.

* En 1940, les expulsés de Beux se partagèrent entre plusieurs communes: Frontignan, Gigean, Montbazin dans l'Hérault, Candéau, Casteide, Labastide-Cezerac dans les Pyrénées Orientales.

J. MEYER

* Sources: - Archives Départementales
- Das Reichsland Elsass-Lothringen

C'est à SUMER (actuel IRAK), en Mésopotamie, que l'on trouve les premières traces écrites de l'existence de la bière*. Plusieurs tablettes d'argile font mention, 6000 ans avant J-C, d'une boisson fermentée à base de grains, appelée Sikaru*. Les femmes fabriquent des pains d'orge qu'elles laissent fermenter dans l'eau. Au bout de trois ou quatre jours, munis d'une paille, les amateurs sirotent la bière* dans laquelle nagent encore des résidus solides. C'est ainsi également qu'on la consomme en Egypte ancienne. En Chine, en revanche, on privilégie l'élément liquide. Boisson rituelle offerte aux défunts, elle est répandue sur le sol lors des enterrements. Du liquide s'en va rejoindre l'âme corporelle enfouie sous la terre, tandis que son parfum, qui s'élance vers le ciel, satisfait l'âme céleste.

C'est dans l'Europe barbare que la bière*, réservée aux guerriers, est symbole de force et de prospérité. Partout, ce sont les femmes qui cuisent le pain, recueillent les céréales et brassent la bière*, que les hommes, eux, se contentent de boire... (quoique les femmes s'y mettent aussi ...!)

Pour faire un litre de bière*, il faut:

- 200 g de malt d'orge et de maïs
- 2 g de houblon
- 0,5 cl de levure
- ... et de l'eau très pure.

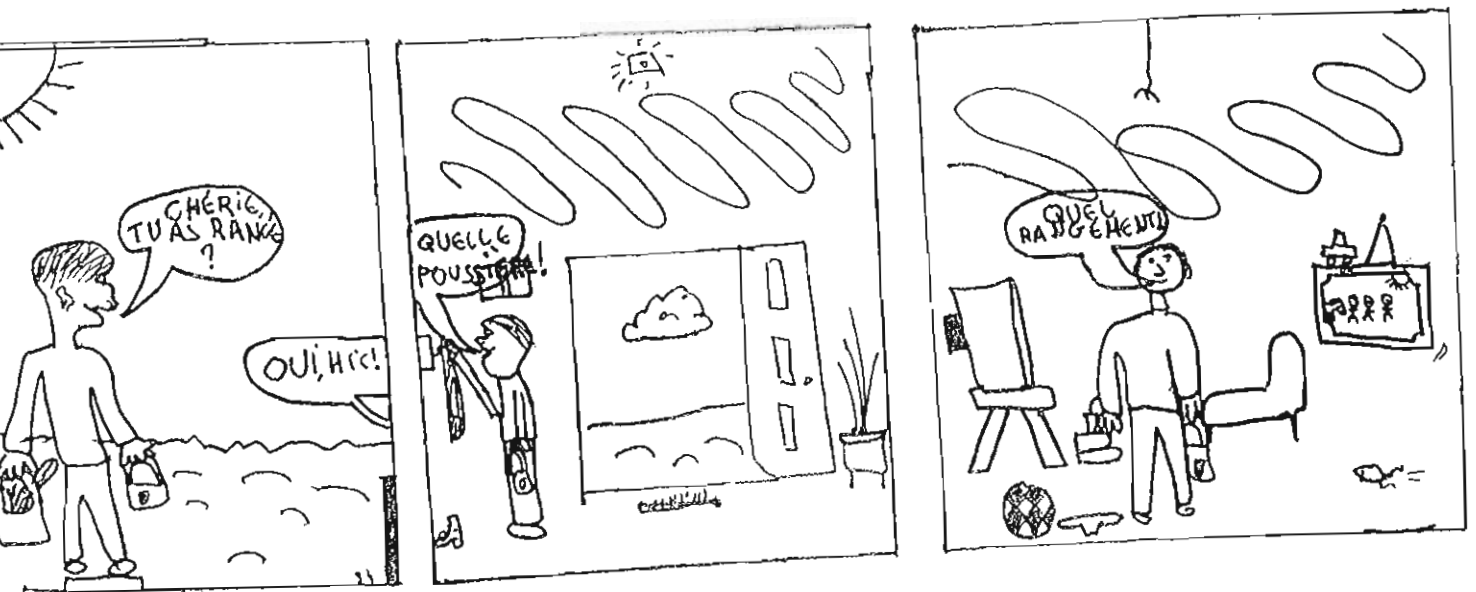
Mais pour brasser la bière*, il faut également beaucoup de temps et de soins. Chaque bière* a sa personnalité. Les différences proviennent du choix des ingrédients, du mode de brassage et du procédé de fermentation. La formule de base, elle, reste inchangée: maltage, brassage, fermentation, garde, puis "maturation" et conditionnement.

Mais ceci sera exposé au prochain numéro !

(*: à consommer avec modération)



J. MEYER



TARTE AU FROMAGE BLANC

Pâte brisée: - 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 5 g de sel
- $\frac{1}{2}$ verre d'eau
- 30 g de sucre

Flan au fromage:

- 600 g de fromage blanc égoutté
- 125 g de crème fraîche épaisse
- 2 oeufs entiers
- 2 jaunes d'oeufs
- 175 g de sucre
- 1 cuillère à soupe de farine
- zeste de citron
- 1 paquet de sucre vanillé ou de l'extrait de vanille

Faire une pâte brisée. La mettre en boule et laisser reposer au frais. Tamiser le fromage afin de le réduire en crème fine, mélanger bien avec la crème.

Fouetter le mélange, puis ajouter les oeufs entiers un à un, les jaunes, le sucre mélangé à la farine, la vanille ou le zeste de citron, le sel. Etendre la pâte et en garnir un moule à tarte beurré et fariné. Piquer le fond à la fourchette. Y verser la préparation au fromage. Mettre à four chaud (env. 220 °C, Th 7-8). Au bout de 20 minutes, baisser la température (env. 180 °C, Th 6). Laisser cuire encore 25 minutes.

La tarte bien dorée peut être servie froide ou tiède, saupoudrée de sucre.

J. MEYER

Pour 6 personnes: - 1,5 kg de pommes de terre
 - 600 g de collet ou d'échine de porc
 - 600 g d'épaule de mouton désossée
 - 600 g de boeuf à braiser
 - 40 g de saindoux
 - 2 pieds de porc coupés en deux et 2 queues de porc (facultatifs)
 - 5 oignons, 2 poireaux, ½ céleri, 2 carottes, du thym, 1 bouquet garni avec laurier, 4 clous de girofle, baies de genièvre, 2 gousses d'ail, sel, poivre
 - 1 litre de vin blanc d'Alsace (Edelzwicker ou Sylvaner)

Le Bäckeffe se cuit dans une terrine en terre ovale munie d'un couvercle.

La veille, préparer une marinade: mettre dans un récipient les viandes détaillées en tranches fines ainsi que les pieds de porc et les queues de porc. Ajouter les légumes, carottes, poireaux, 2 oignons, céleri coupé en petits cubes et tous les aromates. Mouiller avec le vin blanc. Couvrir et laisser mariner 24 heures.

Le lendemain, éplucher et émincer les pommes de terre en rondelles. Emincer les 3 oignons restants.

Faire revenir dans une cocotte contenant le saindoux, les oignons et les légumes de la marinade.

Disposer dans la terrine une couche de pommes de terre, ensuite les viandes, les légumes, les oignons, puis remettre une nouvelle couche de pommes de terre et d'oignons émincés.

Mouiller avec la marinade et fermer la terrine hermétiquement en soudant le couvercle au bord de la cocotte avec un peu de pâte faite avec de la farine et de l'eau.

Faire cuire à four moyen (180°, Th 6) très régulier 2^{h30} à 3^h. Servir dans la terrine de cuisson.

Ce plat se faisait autrefois le lundi, jour de lessive, on le portait à cuire dans le four du boulanger [d'où son nom BÄCKER (boulanger) et OFEN (four)]

Variante: on peut ajouter aux 3 viandes, quelques morceaux d'oie.

HUMOUR

ATTENTION : LES ENFANTS NE SONT PLUS
CE QU'ILS ETAIENT...

J'ai entendu, l'autre jour, un petit
garçon demander à sa mère :

- Comment je suis né ?
- Dans un chou, répondit sa mère.
- Et ma petite soeur ?
- Dans une rose.
- Et mon grand frère ?
- C'est une cigogne qui l'a apporté.

Avec un adorable sourire, le gamin
a conclu :

- En somme, il n'y a pas eu une seule
; naissance normale dans la famille !

Et un autre de questionner son père :

- Papa, tu m'as bien dit que la Terre
tourne autour du soleil ?
- En effet.
- Et aujourd'hui qu'il pleut à torrents,
elle tourne autour de quoi, la Terre ?



10

BORD

ALLÉE

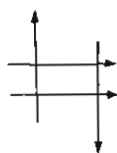
RUBAN

LISIÈRE

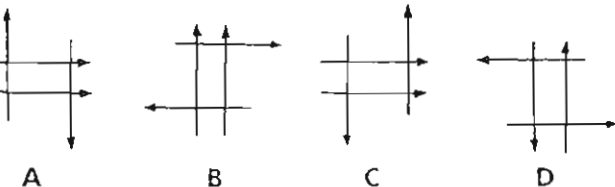
SCEPTRE

Parmi ces cinq mots, deux ont un sens proche.
Soulignez-les.

11

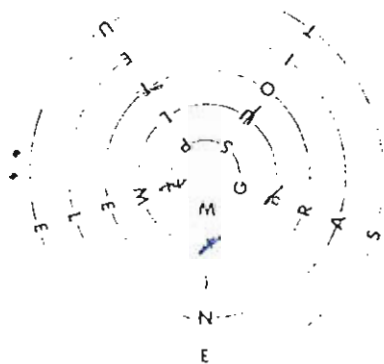


Cette figure a été retournée recto verso, puis tournée.
Quelle figure en est le résultat : A, B, C ou D?

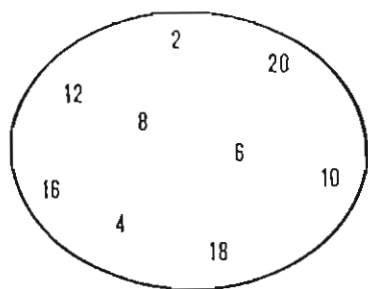


12

Supprimez un cercle pour que chaque rayon devienne
un mot.



13

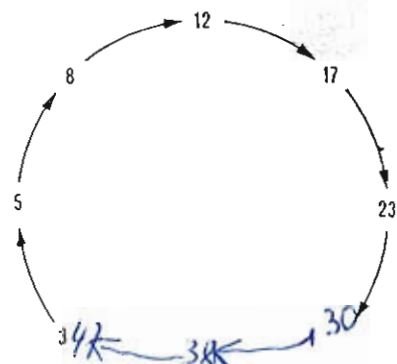


Quel nombre manque?

19

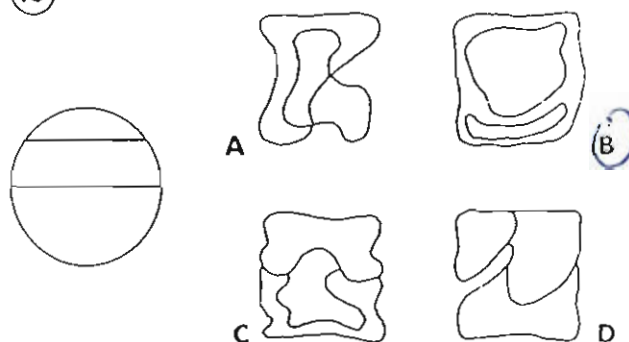
TESTEZ
VOTRE INTELLIGENCE
II

9



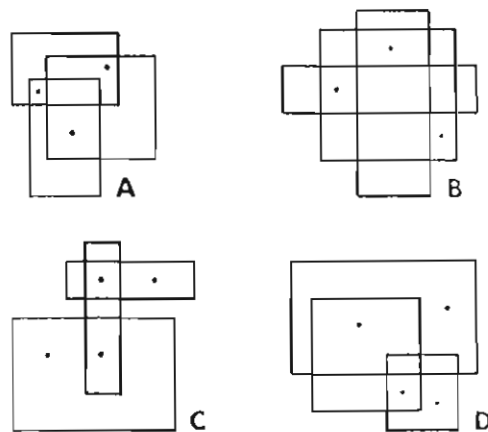
A quel nombre aboutit ce cercle? 47

16



Cette figure a été simplement déformée.
Laquelle est-ce : A, B, C ou D?

15



Quelle figure diffère des trois autres?

14

L K M J N D

Quelle lettre manque?

5 **HORizontalement.** — 1. Faire fi, tout simplement. — 2. Difficile à percer. — 3. Queue-de-rat par exemple. Enzymes. — 4. Baie japonaise. Viennent de Rome. Crochets de passe-partout. — 5. Machine centrifuge. — 6. Poussé. Rivière alpestre. Marque du groupe. — 7. Pour maintenir des lèvres écartées. Glucide. — 8. Franchise. — 9. Est désordonné. Poisson-perroquet.

VERTICALEMENT. — 1. L'absolution. — 2. Elles joignent les deux bouts. — 3. Demoiselles. Mot de messe. — 4. Ouille. Consacré. — 5. Ville qui a son centre de triage. Plus ou moins tarabiscotées. — 6. Parole de consentement. Lors de sa découverte, c'était le «masurium». — 7. A nous ! O.A.S. aux États-Unis. — 8. Portepots. — 9. Qui a retrouvé tout son calme.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2						■		■	
3					■				
4				■			■		
5									
6			■				■		
7						■			
8								■	
9				■					

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2							■		
3			■						
4				■					
5						■			■
6								■	
7			■						
8					■		■		
9									

6 **HORizontalement.** — 1. Cachot. — 2. Aller à la source. Sujet. — 3. Traditions. Son fil est bien connu. — 4. En boîte. Vermeil. — 5. Monnaie d'argent chez les Hébreux. Vers Marseille. — 6. Relatives à la plus belle conquête de l'homme. — 7. Au copain. Faire des cannelures. — 8. Peuvent prendre, parfois, des coups de club. Instrument de dessinateur. — 9. Tenteras.

VERTICALEMENT. — 1. Pour les grosses pièces. — 2. Façonnés avec une grande simplicité. — 3. Homme d'États... Protecteur ancien. Pour un docteur. — 4. Vieux roi. Rendit uni et brillant. — 5. Bloquent. — 6. Petit groupe. Dialecte parlé dans les Highlands. — 7. Également. — 8. Dessous. D'un alphabet très ancien. — 9. Patrie de Parménide. Matière de pavage.

7 **HORizontalement.** — 1. Situé sur le même domaine linguistique. — 2. Jeune fille vertueuse. — 3. Il est respecté par M. le Curé. Auteur de «Si le grain ne meurt». — 4. Erbium. Elles ont oublié de pousser. — 5. Cep. Points cardinaux. Entendu à Marseille. — 6. Affliction. Tordu. — 7. Bourriez. — 8. Un buveur pourtant soucieux de sa santé. — 9. Un fils d'Œdipe.

VERTICALEMENT. — 1. Manque de déférence. — 2. Parfois dansante. — 3. Camp. Il amuse la galerie. — 4. Chef-lieu de canton du Loiret. Apparaît. — 5. Chemin de bord d'eau. Son lait a intéressé bien des belles. — 6. Débauche. C'était cela ou le maquis. — 7. Mamelle. Sur-Belon. — 8. Détourné. — 9. Ville de Syrie. Saint-pierre heureux comme un poisson dans l'eau.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2								■	
3					■				
4			■						
5				■			■		
6						■			■
7		■							
8								■	
9		■							

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3			■						
4					■				■
5				■			■		
6									
7					■				
8			■						
9						■			

8 **HORizontalement.** — 1. Laissez à un persan le soin de le faire. — 2. Elle recouvrait partiellement le plastron. — 3. Néon. Sociétés secrètes. — 4. Dans la vigne. Difficulté. — 5. Cap. Saint. Pascal. — 6. Corail et méduse entre autres. — 7. Alimente le fleuve noir. Personnel. — 8. Dévoré. Ancien instrument de musique. — 9. Cercles nautiques. Sur les roses.

VERTICALEMENT. — 1. Bouton-d'or. — 2. Cadreux. — 3. Mot d'un petit bonhomme. On le chante en fin d'année. — 4. Rouerie. C'est dur et froid. — 5. Pour encourager le matador. Tête de sapin. Dans la Côte-d'Or. — 6. Jaunit les doigts. — 7. Francs. Il est tenu sur scène. — 8. Bien-des siècles. Peuple noir. — 9. Qui devrait donc être parfaitement comprise.

Le present numéro du "Reboyeu" a été préparé, mis en page et imprimé par :

- M^{ME} BRESSON Inge
- M^R BRESSON Jean-Claude
- M^R LANG Lucien
- M^R LEMMER Georges.
- M^R MEYER Jean
- M^R MULLER Raymond
- M^{ME} PORT Marie-José

Nous relançons un appel à tous les habitants de Beux pour que le numéro 3 soit l'émanation d'un plus grand nombre de participants.

Si vous êtes intéressé prenez contact avec l'une des personnes ci-dessus ou utilisez le cadre ci-dessous pour écrire et déposer votre article signé lisiblement dans la boîte aux lettres de la mairie.

LA REDACTION

RESULTATS
DU N° 2

D F L D R M E
 M E T I C U L E U S E M E N T
 M E N A G E T O L E R I E
 L I M I T E L N I L L E S
 S O R E L J E G E O I S
 P S I G U I G N E S N C
 I G N O R A N T S C R A
 S O N O R I S E R E I D E R
 N E R I S E A N C E G O
 O N M E L E I O U L A N T
 E V A U S I N E R B A T
 B R I L L E P E L E E N I
 T E E O S E U N I T E
 F L A I N T E S T I N S R
 A L E L E I L E O N
 E C I M E E T N A I L E T
 E T I R E E R A G E U R
 T R E S O R S M E R E V E
 E E S S O R E E R R E S

①

17 : les nombres vont de 5 en 5.

②

M : la série suit l'ordre alphabétique

③

..... C

④

Défense et interdiction.

⑤

174 : le nombre 3 est alternativement ajouté et multiplié
 $2 + 3 = 5$, $5 \times 3 = 15$, $15 + 3 = 18$, $18 \times 3 = 54$ etc

⑥

N : deux lettres plus loin dans l'ordre alphabétique.

⑦

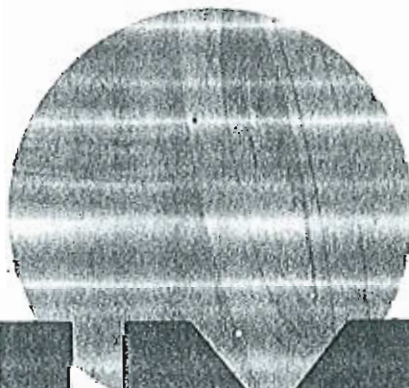
B : ses flèches ne se suivent pas.

⑧

Le premier et le second à partir du centre :

P , P , N , C et C
 E O O O A
 U T M R P

LA COUVERTURE VOUS EST OFFERTE PAR



TIMY

SUPERMARCHÉ

ARS-SUR-MOSELLE

LE MEILLEUR AU MEILLEUR PRIX